

Combien d'associations agricoles employeuses en 2022 ?



© 2023 Les Echos Publishing

Entre 2021 et 2022, le nombre d'établissements associatifs agricoles a augmenté de 0,7 % et leur effectif salarié de 2,6 %. L'année dernière, on comptait donc 6 460 établissements associatifs agricoles employant 94 876 salariés, pour une masse salariale de 2,14 milliards d'euros.

Ainsi, en 2022, les associations relevant du régime agricole représentaient 4,2 % des établissements associatifs employeurs et faisaient travailler 5 % de l'ensemble du personnel associatif.

Quant aux secteurs d'activité de ces associations, 830 d'entre elles seulement œuvraient directement dans l'agriculture, l'élevage, la chasse ou la pêche. Ces dernières employaient 6 500 salariés percevant une rémunération moyenne annuelle de 17 590 €, pour une masse salariale de 114 millions d'euros. Les autres associations agricoles exerçaient leur activité, notamment, dans l'enseignement ou la défense d'intérêts professionnels.

[Recherches & Solidarités, La France associative en mouvement, 21e édition, octobre 2023](#)

© 2023 Les Echos Publishing